

11 septembre 2017

(17-4770)

Page: 1/7

Original: anglais

DI ALOGUE RÉGIONAL SUR LES ACCESSIONS À L'OMC DES PAYS
DE LA GRANDE CORNE DE L'AFRIQUE

RÉSULTAT DE NAIROBI: FAVORISER LES SYNERGIES ET LA COHÉRENCE ENTRE

Communication de Mme l'Ambassadrice Amina Mohamed, Ministre, adressée à
M. Roberto Azevêdo, Directeur général de l'OMC, le 1^{er} septembre 2017

J'ai l'honneur de vous informer que le Dialogue régional sur les accessions à l'OMC des pays de la Grande Corne de l'Afrique s'est déroulé avec succès du 28 au 30 août 2017 à Nairobi (Kenya).

Le Dialogue régional a permis aux participants d'avoir des discussions informatives et interactives à propos des réformes du processus d'accession à l'OMC et de l'intégration régionale, notamment en ce qui concerne les accessions africaines en c-5(s OM)6(C)JTJETBT1 0 0 1 389.47 659.14.ût

1 INTRODUCTION

1. Le Dialogue régional sur les accessions à l'OMC des pays de la Grande Corne de l'Afrique a eu lieu à Nairobi (Kenya), du 28 au 30 août 2002.

échangés, par Mme Hilda Al Hinai (Oman), ancienne Présidente du Groupe de travail de l'accession des Seychelles, M.

étaient déployés afin de réactiver le processus d'accession, notamment grâce à la préparation de documents actualisés pour la quatrième réunion du Groupe de travail. Récemment, le gouvernement avait examiné et revu la structure des négociations en vue de l'accession à l'OMC, structure qui avait été approuvée par le Conseil des ministres. En outre, le gouvernement avait entrepris les réformes nécessaires pour rendre son régime commercial conforme aux règles de

concernant les accessions des PMA (voir document WT/ACC/29) présentées par Mme Mariam Soumaré et M. Stefan Almhagen Sandstad (Secrétariat de l'OMC). S'il était évident que les engagements pris par les PMA accédants étaient bien plus vastes et approfondis que ceux qu'avaient contractés les Membres originels, le résultat de chaque accession était à l'image des spécificités liées aux situations nationales.

20. Les participants ont souligné l'importance du soutien de différents types de parties prenantes qui étaient essentielles pour faciliter le processus d'accession, notamment le président du groupe de travail; un réseau d'"amis de l'accession" parmi les Membres de l'OMC; le Groupe africain et le Groupe des PMA; les partenaires dans le cadre d'arrangements d'intégration régionale; le Secrétariat de l'OMC; et les partenaires du développement bilatéraux, régionaux et multilatéraux. Dans ce contexte, l'aspect humain des négociations a été mis en avant, dans la mesure où l'accession à l'OMC concernait, en définitive, les populations. De bonnes relations de travail avec l'équipe de négociation et toutes les parties prenantes pouvaient grandement faciliter le processus d'accession souvent complexe. Les participants étaient d'accord pour dire qu'une feuille de route claire et réaliste pourrait aider à harmoniser les attentes de toutes les parties prenantes impliquées, tant au niveau interne qu'international.

21. Les participants ont débattu de la pertinence des Lignes directrices de 2002/2012 sur l'accession des PMA. Ces lignes directrices permettaient d'apporter des orientations globales concernant les accessions des PMA, par exemple pour ce qui était de demander aux Membres de l'OMC de modérer leurs exigences lorsqu'elles étaient jugées excessives. Cependant, les gouvernements accédants devaient toujours trouver des solutions négociées avec les Membres de l'OMC pour finaliser les négociations en vue de l'accession.

22. Les autres conseils et astuces partagés ont notamment évoqué la nécessité de communiquer, se coordonner et coopérer avec les partenaires de négociation (3C); de rassembler et de suivre les questions propres à l'accession; de mener les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés

25.